

ÉDITO

Partie d'une pétition, la mobilisation des gilets jaunes a grandi sur les réseaux sociaux, gagné la France entière et s'est installée dans le temps. La contestation, au départ contre la hausse des taxes sur le diesel, s'est élargie à bien d'autres sujets, notamment le pouvoir d'achat. Il ne faut cependant pas se tromper. Ce qui est en cause, ce ne sont pas seulement le prix du carburant, le montant des impôts mais notre contrat social. Qu'est-ce qui nous fait vivre ensemble ? Quel projet de société portons-nous ? Dans un contexte de forte tension, le risque démocratique est élevé, il ne faut cependant pas baisser les bras.

C'est pourquoi, dès novembre, Laurent Berger appelait le gouvernement à négocier un nouveau contrat social dans le cadre d'un « Grenelle du pouvoir de vivre ». Ce que la CFDT appelle de ses vœux, c'est un changement de modèle de développement qui doit être aussi européen.

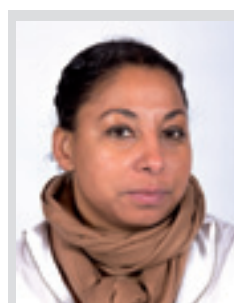
La CFDT, toujours force de proposition, a formulé de nombreuses propositions lors des concertations avec le gouvernement : l'amélioration du pouvoir d'achat et la juste répartition des richesses, les transports et la lutte contre les factures territoriales, le logement, la justice fiscale, l'engagement et l'accompagnement à la transition écologique.

Sur l'ensemble de ces sujets, la CFDT est prête à prendre sa part dans la construction du contrat social du XXI^{ème} siècle. Nous croyons à la construction d'une société fraternelle qui dépasse les clivages par l'écoute, le dialogue et la volonté collective.

La CFDT reste cohérente dans son discours de progrès social et de respect de l'environnement car il n'y aura pas de justice sociale sur une planète morte ! :



Kumba Duvillier



Kumba Duvillier
Secrétaire fédérale

Bulletin aux adhérent.e.s.
Edition : Fédération des Services CFDT
Directeur de la publication :
Olivier Guivarch
CPPAP : 1009 S 07027
Conception et impression :
Inckôo 75017 Paris
Supplément du magazine fabriqué
selon les normes environnementales
de développement durable.

janvier-février-mars 2019
Supplément à Inform'Action n° 304



cfdt-services.fr

SOMMAIRE

- ÉDITO
- VIE DE LA BRANCHE

: Prime pouvoir d'achat de Macron



© Thomas Reimer - Adobe Stock

Suite au mouvement des gilets jaunes, le Président de la République a annoncé plusieurs mesures, le 10 décembre, qui ont été adoptées et publiées le 26 décembre dernier. La loi portant sur les mesures d'urgence économiques et sociales - ou loi sur le pouvoir d'achat - comporte notamment une mesure d'exonération fiscale et sociale sur le

versement par les entreprises d'une prime exceptionnelle à certains salariés.

Elle anticipe également l'entrée en vigueur de l'exonération de cotisations salariales sur les heures supplémentaires et complémentaires.

Les entreprises peuvent, en effet, verser une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat à l'ensemble

des salariés ou à une partie seulement.

Cette prime est exonérée de toutes charges patronales et salariales, dans la limite de 1 000 euros par bénéficiaire.

Seuls les salariés ayant perçu une rémunération en 2018 (qui doit être inférieure à trois fois la valeur annuelle du Smic sur la base de la durée légale du travail, soit

53 945 euros pour 1 820 heures) sont concernés.

Les représentants syndicaux ont fait la demande de prime pouvoir d'achat et certaines entreprises comme Nexity, Foncia, CDC Habitat ont joué le jeu.

La prime pouvoir d'achat est à verser avant le 31 mars 2019.

: Une nouvelle grille de classifications pour les résidences de tourisme

Lors de la commission paritaire du 22 novembre dernier, la grille de classifi-

cations des métiers au sein des résidences de tourisme a été restructurée sur neuf niveaux,

ainsi que la grille des salaires.
 : voir tableaux 01 et 02, pages suivantes.

... Une nouvelle grille de classifications pour les résidences de tourisme

:Tableau 01 grille de classifications pour les résidences de tourisme au 22/11/18

Services	Métiers	E1	E2	E3	AM1	AM2	C1	C2	C3	C4
Réception	Responsable hébergement			X	X	X	X			
	Chef de réception		X	X	X	X				
	Premier de réception		X	X	X					
	Réceptionniste	X	X	X						
	Réceptionniste de nuit	X	X							
	Veilleur de nuit	X	X							
	Responsable qualité				X	X	X			
Coordinateur qualité		X	X	X						
Animation	Manager animation			X	X	X	X	X		
	Responsable activités		X	X	X	X	X			
	Animateur spécialisé + Puéricultrice			X	X	X				
	Animateur	X	X	X						
	Agent polyvalent loisirs	X	X	X						
	Maître-nageur				X	X				
	Surveillant baignade		X	X						
Propreté Entretien	Gouvernante		X	X	X	X	X			
	Aide gouvernante	X	X	X	X					
	Chef d'entretien			X	X	X				
	Adjoint chef d'entretien		X	X	X					
	Premier de propreté		X	X						
	Agent de propreté	X	X							
	Linger	X	X							
Technique	Directeur technique						X	X	X	X
	Responsable technique régional				X	X	X	X		
	Responsable maintenance			X	X	X				
	Agent de maintenance	X	X	X						
	Jardinier		X	X						
	Magasinier		X	X						
Restauration	Chef de cuisine				X	X	X			
	Sous-chef de cuisine			X	X	X				
	Chef de partie		X	X	X	X				
	Cuisinier		X	X	X					
	Commis de cuisine	X	X							
	Plongeur	X	X							
	Maître d'hôtel			X	X	X				
	Chef de rang		X	X	X					
	Agent petit-déjeuner	X	X	X						
	Serveur		X	X						
	Commis de salle	X	X							
	Barman		X	X						
	Contrôleur restauration				X	X				
Économe			X	X						
Marketing et communication	Directeur marketing						X	X	X	X
	Chef de produits				X	X	X			
	Brochures	X	X	X	X					
	Webmaster				X	X	X			
	Attaché de presse				X	X	X			

... Une nouvelle grille de classifications pour les résidences de tourisme

:Tableau 01 grille de classifications pour les résidences de tourisme au 22/11/18 (suite)

Services	Métiers	E1	E2	E3	AM1	AM2	C1	C2	C3	C4
Commercial	Directeur commercial						X	X	X	X
	Responsable commercial					X	X	X		
	Attaché commercial		X	X	X	X				
	Coordinateur séminaires				X	X	X			
	Yield manager						X	X		
	Responsable réservations				X	X	X	X		
	Agent de réservation	X	X	X	X					
	Administrateur des ventes					X	X	X		
	S.A.V. / Litiges		X	X	X	X				
	Responsable boutique			X	X	X				
	Vendeur	X	X	X	X					
Gestion Administration	Directeur des ressources humaines		X	X	X	X	X			
	Gestionnaire de paie	X	X	X	X					
	Directeur juridique / DAF			X	X	X				
	Juriste		X	X	X					
	Directeur comptable		X	X						
	Chef comptable	X	X							
	Comptable	X	X							
	Aide comptable						X	X	X	X
	Responsable contrôle de gestion				X	X	X	X		
	Contrôleur de gestion			X	X	X				
	Responsable informatique	X	X	X						
	Informaticien		X	X						
	Assistante de direction		X	X						
	Assistante				X	X	X			
Gestion des propriétaires	Responsable gestion des propriétaires					X	X	X	X	
	Principal gestion des propriétaires					X	X	X	X	
	Comptable gestion des propriétaires		X	X	X	X				
	Agent administratif	X	X	X						
Direction	Directeur exploitation							X	X	X
	Directeur régional						X	X	X	
	Directeur de zone						X	X		
	Directeur de site				X	X	X	X		
	Directeur de site adjoint				X	X	X			
	Responsable de site		X	X	X	X				

:Tableau 02 grille des salaires minima bruts conventionnels pour 2018

Niveaux	Salaire annuel brut minimum (sur 13 mois)	Niveaux	Salaire annuel brut minimum (sur 13 mois)
E1	19 480 €	C1	23 403 €
E2	19 710 €	C2	31 641 €
E3	19 836 €	C3	37 605 €
AM1	20 415 €	C4	42 443 €
AM2	22 451 €		